



HAL
open science

**Collection de toutes les vignes connues en France dans la
pépinière nationale du Luxembourg Dossier 79,
département des Deux-Sèvres (1840-1846)**

Jeanne Galinié-Yerre, Nicolas Raduget

► **To cite this version:**

Jeanne Galinié-Yerre, Nicolas Raduget. Collection de toutes les vignes connues en France dans la pépinière nationale du Luxembourg Dossier 79, département des Deux-Sèvres (1840-1846). 2025. hal-04889722

HAL Id: hal-04889722

<https://hal.science/hal-04889722v1>

Preprint submitted on 15 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Collection de toutes les vignes connues en France
dans la pépinière nationale du Luxembourg**

Dossier 79, département des Deux-Sèvres (1840-1846)

Collection CepHistoire, série CepDoc

Jeanne Galinié-Yerre - Nicolas Raduget

Mots-clés : cépage, vigne, nomenclature, ampélographie, ampélonymie, France, Deux-Sèvres

Keywords : vine varieties, grape names, ampelography, nomenclature, France, Deux-Sèvres

Résumé : Entre 1840 et 1846, afin de reconstituer la collection nationale des vignes de la pépinière du Luxembourg à Paris, créée au début du siècle puis détruite en 1829, les préfets furent sollicités afin qu'ils collectent des renseignements sur les vignes cultivées dans leur département et qu'ils préparent l'envoi de boutures. Le présent dossier traite du département des Deux-Sèvres. Les envois de renseignements furent effectués en 1841. Les documents archivés contiennent 34 items (occurrences de noms répertoriées dans l'annexe 1) qui alimentent la série CepDoc (Transcriptions d'archives inédites relatives aux noms donnés aux vignes cultivées) de la collection CepHistoire (Histoire des cépages de France) qui est en cours de constitution et présentée dans l'annexe 3.

The collection of all known grapes vine varieties in France in the Luxembourg tree nursery in Paris. File 79, Deux-Sèvres

Abstract : Between 1840 and 1846, in order to restore the national vine collection of the Luxembourg nursery in Paris, which was created at the beginning of the century and later destroyed in 1829, the prefects were asked to collect information on the vines cultivated in their departments and to prepare the shipment of cuttings. The present file concerns the Deux-Sèvres department. The information was sent in 1841. The recorded evidence lists a total of 34 individual items (cited names listed in annexe 1) which take place in the project Cepdoc dedicated to the transcription of written sources dealing with the names of vine varieties. It is part of a current program (CepHistoire) dedicated to the history of vine varieties in use in France. This program is detailed in annexe 3.

Plan

1. Introduction

analyse des pièces
sources et bibliographie

2. Transcription

3. Annexes

1. Occurrences des noms dans les envois du département des Deux-Sèvres en 1841
- 2 Lettres circulaires du Duc de Cazes et du jardinier en chef Hardy à la Société d'Horticulture de Paris
3. La collection CepHistoire



Collection de toutes les vignes connues en France dans la pépinière nationale du Luxembourg

Dossier 79, département des Deux-Sèvres (1840-1846)

Collection *CepHistoire*, série *CepDoc*

Jeanne Galinié-Yerre - Nicolas Raduget

1. Introduction

En 1840, le Duc Decazes, Grand Référendaire de la Chambre des Pairs, décide de rétablir la collection de vignes formée par Chaptal au début du 19^e siècle et détruite en 1829.

Pour ce faire, il adresse le 31 juillet 1840 aux préfets, comme son prédécesseur, une première circulaire dans laquelle il détaille son projet et leur demande d'envoyer des échantillons des espèces cultivées dans leur département.

Le Duc réitère sa demande le 26 avril 1841 qu'il accompagne d'un catalogue provisoire des variétés déjà connues et/ou présentes dans la collection du début du siècle.

Le dossier détaillé ci-dessous comprend 10 pièces, issues des archives départementales des Deux-Sèvres, classées sous la cote 7 M 89. Certaines pièces ont été déplacées et sont aujourd'hui disséminées dans le portefeuille d'origine. Pour faciliter la compréhension générale, les documents ont été reclassés par ordre chronologique.

Les documents sont liés aux échanges entre la préfecture et les instances supérieures. Les échanges locaux ont lieu avec la Société d'agriculture de Niort.

La demande initiale date du 21 septembre 1840 (P.1), s'ensuivent des échanges de courriers (P.2 à P.5) puis la première liste de plants est envoyée le 15 octobre 1841 (P.6).

En 1846 de nouveaux échanges de courriers se font à propos d'une espèce particulière (P.8 à 10).

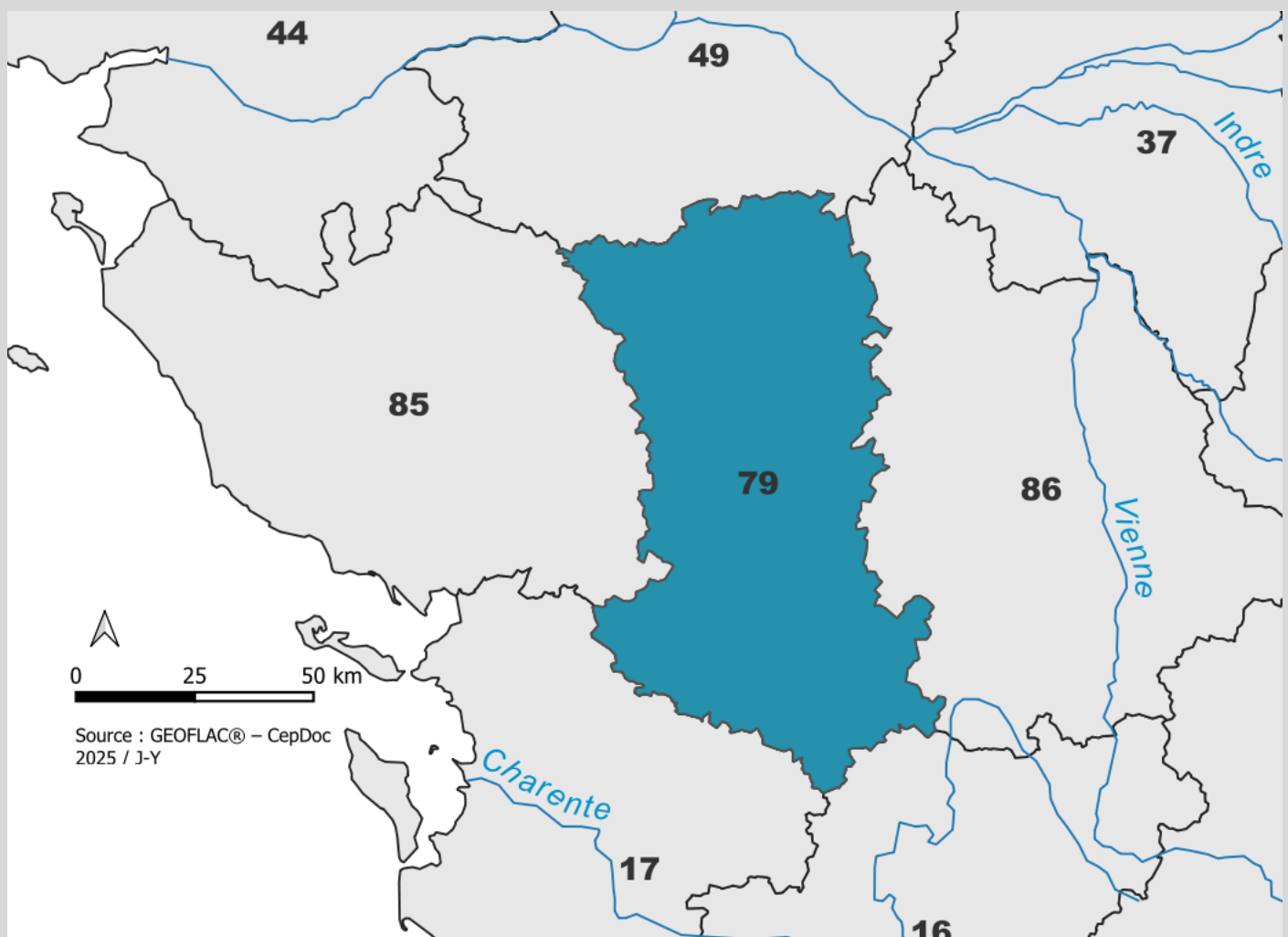


Fig.1 : localisation des Deux-Sèvres

Analyse des pièces (en gras les pièces transcrites)

Pièce 1. Transmission d'une lettre du Duc Decazes relative à la collection de vignes du Luxembourg, envoyée au président de la Société d'agriculture de Niort le 21 septembre 1840, par laquelle il témoigne le désir d'avoir la collection des divers plants de vignes cultivés dans le département des Deux-Sèvres.

Pièce 2. Lettre du grand-référendaire Elie Decazes au préfet des Deux-Sèvres, datée du 26 avril 1841, le remerciant de son concours pour la réunion des espèces de vignes cultivées dans son département. Il lui communique pour vérification le relevé particulier des vignes de son département (non joint à cette pièce).

Pièce 3. Lettre du préfet des Deux-Sèvres au président de la Société d'agriculture de Niort, datée du 6 mai 1841, lui communiquant la lettre décrite comme pièce n° 2, et lui demandant l'aide de la société pour les informations à renseigner.

Pièce 4. Lettre du préfet des Deux-Sèvres au président de la Société d'agriculture de Niort, datée du 21 septembre 1841, lui rappelant de se reporter à la lettre décrite comme pièce n° 3, et le plus tôt possible de répondre aux questions posées par le Duc Decazes.

Pièce 5. Lettre-exemple de M. Hardy, jardinier en chef du Luxembourg, à Messieurs les membres de la Société d'Horticulture de Paris, dactylographiée et non datée. Il informe de la reprise de la collection de vignes, de ses propres recherches, voyages et contacts. Il réclame leurs lumières quant au catalogue provisoire qu'il a réussi à établir.

Pièce 6. Lettre du président de la Société d'agriculture de Niort au préfet des Deux-Sèvres, le 15 octobre 1841, listant 9 cépages de vins rouges, 11 cépages de vins blancs, et 13 variétés de deuxième classe (treilles), avec la description des plus importants d'entre eux. (extrait Fig. 2).

Pièce 7. Lettre du préfet des Deux-Sèvres au Duc Decazes, datée du 19 octobre 1841, dans laquelle il reprend mot à mot les informations données par la pièce n° 6.

Pièce 8. Lettre du Duc Decazes, Grand Référendaire, au préfet des Deux-Sèvres, datée du 31 janvier 1846, dans laquelle il lui demande de fournir l'espèce du forte-queue blanc pour la collection de plants du Luxembourg.

Pièce 9. Lettre du président Baugier de la Société d'agriculture au préfet des Deux-Sèvres, datée du 16 mars 1846, en réponse à celle qui lui avait été adressée le 7 février (voir pièce n° 10). Il lui apprend que l'espèce forte-queue blanc correspond à la folle blanche, et joint une nomenclature des plants de vignes ou de treilles datée de 1842 et très proche de celle décrite dans la pièce n° 6 (seules les variétés Saint-Pierre blanc et Lucanne, à l'origine numérotées ensemble, sont séparées, ce qui porte la liste des cépages à 34 au lieu de 33).

Pièce 10. Lettre du préfet des Deux-Sèvres au président de la Société d'agriculture, datée du 6 février 1846, lui demandant sur quel point du département se cultive l'espèce de vigne appelée : forte-queue blanc, et si elle y est connue sous un autre nom. Il demande également de joindre la nomenclature des plants de vigne ou de treilles cultivés dans le pays.

7 M 89

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

du département des Deux-Sèvres.

N^o 1600 Niort, le 15 octobre 1841.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous retourner la lettre de M. le Duc de Feltre en date des 31 juillet 1840 et 26 avril 1841, que vous avez adressée en communication à mes prédécesseurs. Je me suis entouré de renseignements qui m'ont été fournis par les plus notables propriétaires vigniculteurs du département et je m'empresse de vous transmettre le résultat de mes recherches.

La forte queue blanche, seule espèce qui figure au catalogue comme venant dans les Deux-Sèvres n'est connue de personne sous ce nom. Ses raisins doivent se diviser en deux classes : ceux qui ont été cultivés en treille dans nos jardins et autour de nos habitations.

1^{re} Classe. § 1^{er} vins rouges

1^o Désolant

2^o Balzac noir

3^o Maroquin noir, vulgairement marochelin

4^o Maroquin gris

5^o Chauche ou pincau noir

6^o Chauche ou pincau gris

7^o Folle ou Douce noire

8^o Turis noir

9^o St. Pierre noir

§ 2^e vins blancs

10^o Folle blanche

11^o Folle jaune

M. le Préfet du Département des Deux-Sèvres, Niort.

Fig. 2 : Ad 79 – 7 M 89 : extrait de la pièce 6 – envoi d'une liste de 33 cépages et description des plus importants – 15 octobre 1841

Sources et bibliographie

Sources

Archives départementales des Deux-Sèvres (Ad 79) 7 M 89

Exemplaires annotés de Hervy 1809, ci-dessous n° 2 et 3.

Références bibliographiques

GALINIE, YERRE 2018

Galinié H., Yerre J., *Le catalogue des vignes de la collection du Luxembourg à Paris en 1809* - Recherches sur l'histoire des cépages, 10 <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01962146>

GALINIE, YERRE-GALINIE, LETURCQ 2023

Galinié H., Yerre-Galinié J., Leturcq S., *La constitution de la collection de vignes du Luxembourg à Paris (1803-1809)*, *Crescentis* 6

HARDY 1848

Hardy J.A., *Catalogue de l'École des vignes de la pépinière du Luxembourg*, Paris, 1848

<https://www.babordnum.fr/items/show/4471>

HERVY 1809

M.-C. Hervy, *Catalogue méthodique et classique de tous les arbres, arbustes fruitiers et des vignes formant la collection de l'école impériale établie près le Luxembourg ...* Paris.

1. Exemplaire de la Bibliothèque nationale de France

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96391964/f54.image.texteImage>

2. Exemplaire de la bibliothèque du Sénat

http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/archives/Fonds_precieux_numerise/Histoire_des_Jardins/CATALOGUE_A15_taille_reduite.pdf

3. Exemplaire de la bibliothèque de l'université de Harvard

https://books.google.fr/books?id=6dfmQAACA AJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

MEDEVIELLE 2021

Médevielle M. *Le jardin du Luxembourg, fragile écrin des vignes de France* in Collectif, *Les raisins de Pierre-Joseph Redouté, des aquarelles pour l'avenir de la vigne*, Paris 2021 : 15-29

NORDMAN, OZOUF-MARIGNIER, LALOU 1989

Nordman D., Ozouf-Marignier V., Lalou A., *Atlas de la Révolution française*, T. 5 Le Territoire (2) Les limites administratives



2. Transcriptions

Pièce 1. Transmission d'une lettre du Duc Decazes relative à la collection de vignes du Luxembourg, envoyée au président de la Société d'agriculture de Niort le 21 septembre 1840, par laquelle il témoigne le désir d'avoir la collection des divers plants de vignes cultivés dans le département des Deux-Sèvres.

Pièce 2. Lettre du grand-référendaire Elie Decazes au préfet des Deux-Sèvres, datée du 26 avril 1841, le remerciant de son concours pour la réunion des espèces de vignes cultivées dans son département. Il lui communique pour vérification le relevé particulier des vignes de son département (non joint à cette pièce).

Pièce 3. Lettre du préfet des Deux-Sèvres au président de la Société d'agriculture de Niort, datée du 6 mai 1841, lui communiquant la lettre décrite comme pièce n° 2, et lui demandant l'aide de la société pour les informations à renseigner.

Pièce 4. Lettre du préfet des Deux-Sèvres au président de la Société d'agriculture de Niort, datée du 21 septembre 1841, lui rappelant de se reporter à la lettre décrite comme pièce n° 3, et le plus tôt possible de répondre aux questions posées par le Duc Decazes.

Pièce 5. Lettre-exemple de M. Hardy, jardinier en chef du Luxembourg, à Messieurs les membres de la Société d'Horticulture de Paris, dactylographiée et non datée. Il informe de la reprise de la collection de vignes, de ses propres recherches, voyages et contacts. Il réclame leurs lumières quant au catalogue provisoire qu'il a réussi à établir.

Pièce 6 – Lettre du président de la Société d'agriculture de Niort au préfet des Deux-Sèvres, le 15 octobre 1841, listant 9 cépages de vins rouges, 11 cépages de vins blancs, et 13 variétés de deuxième classe (treilles), avec la description des plus importants d'entre eux.

Société d'agriculture du département des Deux-Sèvres

Niort le 15 octobre 1841

[à gauche d'une autre main] 1600

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous retourner les lettres de M. le duc de Cazes en date du 31 juillet 1840 et 26 avril 1841, que vous aviez adressées en communication à mon prédécesseur. Je me suis entouré de renseignements qui m'ont été fournis par les plus notables propriétaires vigneoles du département et je m'empresse de vous transmettre le résultat de mes recherches.

La forte queue blanc, seule espèce qui figure au catalogue comme venant dans les Deux-Sèvres n'est connue de personne sous ce nom.

Les raisins doivent se diviser en deux classes : ceux qui entrent dans la composition de nos vins rouges et blancs, et ceux qui sont cultivés en treille dans nos jardins et autour de nos habitations.

1^{ère} classe. §1^{er} vins rouges

1° Dégoûtant

2° Balzac noir

3° Maroquin noir, vulgairement marochelin

4° Maroquin gris

5° Chauché ou pineau noir

6° Chauché ou pineau gris

7° Folle ou douce noire

8° Duroi noir

9° St Pierre noir

§2.vins blancs

10° Folle blanche

11° Folle jaune

[en bas à gauche] Mr le Préfet du Département des Deux-Sèvres, Niort ./.

12° Folle verte

13° Colombas

14° St Pierre blanc ou lucanne

15° Sauvignon

16° Chenier

17° Duroi blanc

18° Douce blanche ou muscat de vigne

19° Pineau ou chauché blanc

20° Gros blanc

2^{ème} classe : Treille

21° Chasselas blanc à feuilles découpées

22° Chasselas gris

22° Chasselas noir

24° Chasselas de Fontainebleau

25° Muscat blanc

26° Muscat gris

27° Muscat noir

28° Muscat de Jesus

29° Raisin de Corinthe

30° Passe musquée

21° Raisin de Malaga

32° St Jean ou de la Magdeleine

33° Teinturier

Le Dégoutant qui compose à lui seul la moitié environ de nos fiefs est une vigne qui produit beaucoup, elle s'élève peu. Le raisin serré touche souvent la terre et est sujet à pourrir. Le vin est mou, épais et noir ; on y ajoute un quart de blanc.

Le Balzac au contraire a un cep élevé, la grappe est plus grosse, les grains plus espacés. Il rapporte beaucoup. Le vin est sec et un peu âpre. Après le dégoutant c'est le plant le plus commun.

Le Maroquin qui, dans nos contrées, se nomme marochelin est un gros raisin d'un noir clair, un peu allongé, très agréable au goût. Il se conserve bien et fait de bon vin. Etant peu productif, il est rare. Les tiges sont longues et rempantes.

Le chauché ou pineau est le meilleur de nos raisins et fait le vin le plus délicat : c'est aussi de toutes nos espèces, celle qui rapporte le moins. On n'en trouve plus que dans les anciens clos et chez les propriétaires qui préfèrent à la quantité la qualité. Le cep est élevé et étendu, mais ne porte ordinairement que de petites grappes à graines menues et peu nombreuses. Celles-ci n'ont qu'un ou deux pépins. Ce raisin est excellent à manger.

Le Duroi a le grain un peu pointu, noir et dur. Plant peu cultivé ; la folle noire peu estimée ne se replante presque plus.

Le S^tPierre noir est un gros raisin qui ressemble un peu au maroquin dont il n'a pas les qualités.

Le S^t Pierre blanc ou lucanne a également de grosses graines dont la peau est épaisse et qui atteignent difficilement leur maturité. Le cep est élevé et pousse des sarmens vigoureux.

Le gros blanc le plus répandu de nos plants produit en abondance. Le fruit a la peau fine et est très juteux. Telles sont, Monsieur le préfet, les notes que je peux vous transmettre.

Si M^r le duc de Cazes désire avoir des crossettes de tout ou partie de ces diverses espèces, je ferai en sorte de vous les procurer ; mais je présume qu'il les possède déjà, s'il a la collection des raisins de la Saintonge dont le cepage est le même, à l'exception de la baluste, du caba, et du sardenau, espèces blanches qui se cultivent dans les environs de S^t Jean d'Angely et qui ne sont pas portées sur le catalogue de M^r de Cazes, à l'article de la Charente inférieure.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération,

Monsieur le Préfet,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Président

[texte tronqué en bas]

Pièce 7. Lettre du préfet des Deux-Sèvres au Duc Decazes, datée du 19 octobre 1841, dans laquelle il reprend mot à mot les informations données par la pièce n° 6.

Pièce 8 – Lettre du Duc Decazes, Grand Référendaire, au préfet des Deux-Sèvres, datée du 31 janvier 1846, dans laquelle il lui demande de fournir l'espèce du forte-queue blanc pour la collection de plants du Luxembourg.

Paris le 31 Janvier 1846

[en haut à gauche d'une autre main] Demande, pour la collection du Luxembourg, de plants de vigne. forte-queue-blanc.

Monsieur le Préfet ;

La collection des vignes du Luxembourg, aurait besoin, pour se compléter, de posséder une espèce produite par votre département.

Je crois ne pouvoir mieux faire pour me le procurer que d'avoir recours à votre obligeance.

Cette espèce est : forte queue blanc.

S'il est cultivé d'autres plans dans votre département, je vous serais très reconnaissant, Monsieur le Préfet, si vous voulez bien me les faire expédier au Luxembourg et me les faire parvenir en temps utile.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Grand Référendaire

[signature René Decazes]

[tout en bas] Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres

Pièce 9 – Lettre du président Baugier de la Société d'agriculture au préfet des Deux-Sèvres, datée du 16 mars 1846, en réponse à celle qui lui avait été adressée le 7 février (voir pièce n° 10). Il lui apprend que l'espèce forte-queue blanc correspond à la folle blanche, et joint une nomenclature des plants de vignes ou de treilles datée de 1842 et très proche de celle décrite dans la pièce n° 6 (seules les variétés Saint-Pierre blanc et Lucanne, à l'origine numérotées ensemble, sont séparées, ce qui porte la liste des cépages à 34 au lieu de 33).

[En-tête] Société d'Agriculture des Deux-Sèvres

Niort, le 16 Mars 1846

Monsieur le Préfet,

Pour répondre le plus exactement possible à la demande contenue dans votre lettre du 7 février dernier, la société d'agriculture a chargé spécialement quelques uns de ses membres de recueillir les renseignements relatifs à l'espèce de vigne appelée : forte queue blanc : il résulte du rapport qui a été fait à la séance du 12 courant que cette dénomination, attribuée par la statistique de M'Dupin à un raisin d'espèce indéterminée, cultivé dans le sud est du dep^t est actuellement à peu près perdue, et qu'elle n'a d'ailleurs jamais désigné une autre espèce que Folle blanche, l'une des meilleures vignes de notre pays.

[à gauche, d'une autre main] M. Puilleneau consulté, opine de la même manière.

Quant à la nomenclature des ~~espèces~~ plants de vigne ou de treilles cultivés dans les deux-sèvres, j'ai l'honneur de vous prier de vous reporter à une note fournie par la société de Monsieur le Duc Decazes, et publiée dans le recueil de nos travaux (année 1842, page 59). Cette note indique, avec quelques détails, les plants ci-dessous nommés :

1^e classe ; vins rouges

1° Dégoutant. 2° Balzac noir. 3° Maroquin noir. 4° maroquin gris. 5° Pineau ou chauché noir. 6° Pineau ou chauché gris. 7° folle ou douce noire. 8° Duroi noir. 9° S^t Pierre noir.

2^e classe ; vins blancs

10° Folle blanche. 11° Folle jaune. 12° Folle verte. 13° Colombas. 14° S^t Pierre blanc. 15° Lucanne. 16° Sauvignon. 17° Chenier. 18° Duroi blanc. 19° Douce ou muscat de vigne. 20° Pineau ; ou chauché blanc. 21° gros blanc.

3^e classe : treilles

22° chasselas blanc a feuilles découpées. 23° chasselas gris. 24° chasselas noir. 25° chasselas de Fontainebleau. 26° muscat blanc. 27° muscat gris. 28° muscat noir. 29° muscat de Jesus. 30° raisin de corinthe. 31° passe musquée. 32° raisin de Malaga. 33° raisin de la s^t Jean ou de la Madeleine. 34° teinturier.

Tels sont, Monsieur le prefet, les renseignements que la societé peut vous transmettre. Elle espère qu'ils pourront remplir le but que vous desirez.

J'ai l'honneur d'être avec la consideration la plus distinguée,

Monsieur le Prefet,

Votre très humble et très obeissant serviteur

[signature Baugier]

Pièce 10 – Lettre du préfet des Deux-Sèvres au président de la Société d'agriculture, datée du 6 février 1846, lui demandant sur quel point du département se cultive l'espèce de vigne appelée : forte-queue blanc, et si elle y est connue sous un autre nom. Il demande également de joindre la nomenclature des plants de vigne ou de treilles cultivés dans le pays.

Niort, le 6 février 1846

[En-tête] Préfecture des Deux-Sèvres.

Division

Monsieur le Président,

Pour répondre à une demande officielle qui vient de m'être faite, j'ai besoin de savoir sur quel point du département se cultive l'espèce de vigne appelée : forte-queue blanc, et si elle y est connue sous un autre nom. Il paraît certain que ce plant est cultivé dans les Deux-Sèvres, et cependant la dénomination indiquée est inconnue aux cultivateurs que j'ai consultés. Je pense que la société d'agriculture sera mieux à même que qui que ce soit de me donner avec exactitude le renseignement demandé, et j'ai l'honneur de vous prier de me transmettre les informations qu'elle peut posséder à cet égard et y joignant s'il se peut une nomenclature des divers plants de vignes ou de treilles cultivées dans le pays.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Préfet des Deux-Sèvres

[signature illisible]



Annexes

1. Occurrences des noms dans les envois du département des Deux-Sèvres en 1841
2. Lettres circulaires du Duc de Cazes et du jardinier en chef Hardy à la Société d'Horticulture de Paris
3. La collection CepHistoire

Annexe 1.

Occurrences des noms dans les envois du département des Deux-Sèvres en 1841

Henri Galinié, à paraître dans Catalogue diachronique des noms de vignes traditionnelles cultivées en France.

Balzac 1841 lux.Ad79.7M89.6.2 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §1^{er} vins rouges : Balzac / Le Balzac au contraire [du Dégoutant 7M89.6.1] a un cep élevé, la grappe est plus grosse, les grains plus espacés. Il rapporte beaucoup. Le vin est sec et un peu âpre. Après le dégoutant c'est le plant le plus commun.

Blanc/Gros 1841 lux.Ad79.7M89.6.20 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §2 vins blancs : Gros blanc / Le gros blanc le plus répandu de nos plants produit en abondance. Le fruit a la peau fine et est très juteux.

Chasselas Blanc à Feuilles Découpées 1841 prf. Ad79.7M89.6.21 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 2 – Treille : Chasselas blanc à feuilles découpées

Chasselas de Fontainebleau 1841 lux.Ad79.7M89.6.24 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 2 – Treille : Chasselas de Fontainebleau

Chasselas Gris 1841 lux.Ad79.7M89.6.22 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 2 – Treille : Chasselas gris

Chasselas Noir 1841 lux.Ad79.7M89.6.23 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 2 – Treille : Chasselas noir

Chauché (Gris) 1841 lux.Ad79.7M89.6.6 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §1^{er} vins rouges : Chauché ou pineau gris

Chauché (Noir) 1841 lux.Ad79.7M89.6.5 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §1^{er} vins rouges : Chauché ou pineau noir / Le chauché ou pineau est le meilleur de nos raisins et fait le vin le plus délicat : c'est aussi de toutes nos espèces, celle qui rapporte le moins. On n'en trouve plus que dans les anciens clos et chez les propriétaires qui préfèrent à la quantité la qualité. Le cep est élevé et étendu, mais ne porte ordinairement que de petites grappes à graines menues et peu nombreuses. Celles-ci n'ont qu'un ou deux pépins. Ce raisin est excellent à manger.

Chenier 1841 lux.Ad79.7M89.6.16 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §2 vins blancs : Chenier

Colombas 1841 lux.Ad79.7M89.6.13 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §2 vins blancs : Colombas

Corinthe/Raisin de 1841 lux.Ad79.7M89.6.29 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 2 – Treille : Raisin de Corinthe

Dégoutant 1841 lux.Ad79.7M89.6.1 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §1^{er} vins rouges : Dégoutant / Le Dégoutant qui compose à lui seul la moitié environ de nos fiefs est une vigne qui produit beaucoup, elle s'élève peu. Le raisin serré touche souvent la terre et est sujet à pourrir. Le vin est mou, épais et noir ; on y ajoute un quart de blanc.

Douce Blanche 1841 lux.Ad79.7M89.6.18 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §2 vins blancs : Douce blanche ou muscat de vigne

Duroi Blanc 1841 lux.Ad79.7M89.6.17 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §2 vins blancs : Duroi blanc

Duroi Noir 1841 lux.Ad79.7M89.6.8 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §1^{er} vins rouges : Duroi noir / Le Duroi a le grain un peu pointu, noir et dur. Plant peu cultivé

Folle (Noire) 1841 lux.Ad79.7M89.6.7 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §1^{er} vins rouges : Folle ou **douce noire** / la folle noire peu estimée ne se replante presque plus.

Folle Blanche 1841 lux.Ad79.7M89.6.10 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §2 vins blancs : Folle blanche

Folle Jaune 1841 lux.Ad79.7M89.6.11 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §2 vins blancs : Folle jaune

Folle Verte 1841 lux.Ad79.7M89.6.12 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §2 vins blancs : Folle verte

Malaga/Raisin de 1841 lux.Ad79.7M89.6.31 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 2 – Treille : Raisin de Malaga

Maroquin Gris 1841 lux.Ad79.7M89.6.4 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §1^{er} vins rouges : Maroquin gris

Maroquin Noir 1841 lux.Ad79.7M89.6.3 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §1^{er} vins rouges : Maroquin noir, vulgairement **marochelin** / Le Maroquin qui, dans nos contrées, se nomme marochelin est un gros raisin d'un noir clair, un peu allongé, très agréable au goût. Il se conserve bien et fait de bon vin. Etant peu productif, il est rare. Les tiges sont longues et rempantes.

Muscat Blanc 1841 lux.Ad79.7M89.6.25 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 2 – Treille : Muscat blanc

Muscat de Jesus 1841 lux.Ad79.7M89.6.28 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 2 – Treille : Muscat de Jesus

Muscat Gris 1841 lux.Ad79.7M89.6.26 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 2 – Treille : Muscat gris

Muscat Noir 1841 lux.Ad79.7M89.6.27 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 2 – Treille : Muscat noir

Passe Musquée 1841 lux.Ad79.7M89.6.30 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 2 – Treille : Passe musquée

Pineau (Blanc) 1841 lux.Ad79.7M89.6.19 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §2 vins blancs : Pineau ou **chauché blanc**

Saint Jean 1841 lux.Ad79.7M89.6.32 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 2 – Treille : St Jean ou **[raisin] de la Magdeleine**

Saint Pierre Noir 1841 lux.Ad79.7M89.6.9 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §1^{er} vins rouges : St Pierre noir / Le S^tPierre noir est un gros raisin qui ressemble un peu au maroquin dont il n'a pas les qualités.

Saint Pierre Blanc 1841 lux.Ad79.7M89.6.14 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §2 vins blancs : St Pierre blanc ou **lucanne** / Le S^t Pierre blanc ou lucanne a également de grosses graines dont la peau est épaisse et qui atteignent difficilement leur maturité. Le cep est élevé et pousse des sarmens vigoureux.

Sauvignon 1841 lux.Ad79.7M89.6.15 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 1 (qui entrent dans la composition de nos vins) §2 vins blancs : Sauvignon

Teinturier 1841 lux.Ad79.7M89.6.33 Deux-Sèvres (79) : Raisins de classe 2 – Treille : Teinturier

Forte Queue Blanc 1846 lux.Ad79.7M89.8-10 Deux-Sèvres (79) : Pour répondre **[au préfet]** le plus exactement possible a la demande contenue dans votre lettre du 7 février dernier, la société d'agriculture a chargé spécialement quelques uns de ses membres de recueillir les renseignements relatifs à l'espèce de vigne appelée : forte queue blanc : il résulte du rapport qui a été fait a la séance du 12 courant que cette dénomination, attribuée par la statistique de M^rDupin à un raisin d'espèce indéterminée, cultivé dans le

sud est du dep^t est actuellement à peu près perdue, et qu'elle n'a d'ailleurs jamais désigné une autre espèce que **Folle blanche**, l'une des meilleures vignes de notre pays.

[à gauche, d'une autre main] M. Puilleneau consulté, opine de la même manière.



Annexe 2

Collection du Luxembourg - Lettres-circulaires du Duc de Cazes et de Hardy

Deux lettres-circulaires du Grand Référendaire de la Chambre des Pairs adressées aux préfets, relatives à la collection de vignes au Luxembourg, le Duc Elie Decazes (juillet 1840 puis avril 1841). Il ressort de la confrontation des sources de nombreux départements que la correspondance n'a pas été archivée.

Lettre-circulaire 1 du Grand Référendaire E. Decazes en date du 31 juillet 1840 Lettre adressée aux préfets des 11 départements suivants :

Ain, Loire-Inférieure¹, Loiret¹, Marne¹, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales¹, Haut-Rhin¹, Saône-et-Loire, Vienne¹, Haute-Vienne¹, Yonne¹.

Paris, le 31 Juillet 1840

Monsieur le Préfet,

J'ai mis mes soins à rétablir l'Ecole et la culture de vignes du Luxembourg formée il y a près de 40 ans par Mr le Comte Chaptal et détruite depuis. J'ai déjà réuni plus de 1500 variétés, mais celle de votre Département me manquent et je m'adresse avec confiance à vous pour me les procurer. Il vous sera facile de le faire en chargeant de ce travail une plusieurs personnes s'occupant de cette culture soit au chef lieu, soit dans vos arrondissements.

Il y a souvent embarras à nommer chaque variété parce que souvent elles ont des noms différents selon l'arrondissement où elles sont cultivées. Le moyen le plus simple quand il y a diverses dénominations est de désigner les plants sous les diverses qualifications qu'ils reçoivent, soit dans les cantons de votre département, soit dans les Dep^{ts} voisins. Ces noms seraient indiqués dans le catalogue avec la designation des lieux.

Le catalogue serait par N^{os} et un double N^o correspondant sur bois serait attaché avec du fil de fer au paquet de crossettes ou sarments de chaque variété qu'il serait utile d'envoyer au moins sextuple : Les numéros sur papier ou parchemin et liés avec du fil sont exposés à se perdre.

Il est indispensable d'envoyer du bois de la pousse de l'année précédente et en crossette. Les personnes que vous chargeriez de ce soin sauront l'époque à laquelle elles devront couper les crossettes ; elles me les expédieraient par le roulage accéléré bien emballées avec une forte couverture de paille avant le 15 décembre pour éviter les fortes gelées.

S'il existait dans votre Département une collection de vignes soit publique, soit particulière, je serais empressé d'envoyer les espèces qui pourraient manquer pour la compléter ; ainsi que je le fais déjà pour la collection de M. Audibert à Tarascon, celle de M. Bouchereau à Bordeaux et celle de M. Le Cte Odart à Tours. J'ai réuni non seulement les variétés de France, mais encore celles des pays étrangers.

Je vous prierai de vous rembourser sur moi des frais que ces envois pourront vous occasionner.

Agréés d'avance, Monsieur le Préfet, mes remerciements de la peine que je vous donne et veuillez recevoir en même temps l'expression de ma considération al plus distinguée.

Le Grand Référendaire

Elie Decazes

Lettre circulaire 2 du Grand Référendaire E. Decazes au préfet du département de... en date du 26 avril 1841. Lettre adressée aux préfets des 15 départements suivants :

Ardèche, Indre-et-Loire, Jura, Loire-Inférieure², Marne², Nièvre, Pyrénées-Orientales², Bas-Rhin, Haut-Rhin², Rhône, Seine, Deux-Sèvres, Vienne², Haute-Vienne², Yonne²

Paris, le 26 Avril 1841

Monsieur le Préfet,

Beaucoup de MM vos collègues, auxquels j'ai adressé, ainsi qu'à vous, ma circulaire du 31 juillet dernier, ont bien voulu me prêter leur concours, pour la réunion des espèces de vignes cultivées dans leur Département ; je crois devoir, avant d'arrêter le Catalogue Général, qui vient d'être imprimé, de la Collection des vignes de France et des vignes Etrangères, vous communiquer le relevé particulier de celles de votre Département, qui existaient à la Pépinière du Luxembourg. Il importerait, pour arriver à un résultat satisfaisant, que vous voulussiez bien appeler l'attention des membres de la Société d'agriculture et des personnes qui s'occupent plus spécialement de la culture de la vigne, sur la liste des ces vignes, comparées à celles des Départements limitrophes, afin non seulement de vérifier l'exactitude des noms sous lesquels les espèces sont désignées, mais encore de reconnaître quels rapports elles présentent entr'elles et par suite, leurs synonymies. Souvent les mêmes espèces de vignes changent de nom d'un canton à l'autre et font ainsi double emploi dans le catalogue. Ce qui arrive pour les cantons d'un même Département arrive à plus forte raison pour les Départements entr'eux. Il est donc du plus grand intérêt de ramener à l'unité les espèces qui ne diffèrent que par leur dénomination. Ce travail comparatif, auquel le jardinier en chef du Luxembourg aura à se livrer et qui ne pourra se faire par lui qu'au fur et à mesure de la maturité des fruits, serait bien facilité par les connaissances locales que vous pourriez recueillir. C'est cette étude que je ne saurais assez vous prier de recommander et dont vous comprendrez toute l'importance. Les points principaux sur lesquels elle devra porter sont : la qualité, la couleur et la forme du raisin, la fécondité de la vigne et autant que possible le lieu originaire ou celui d'où elle aura été tirée.

Je n'ai pas besoin de vous demander de recueillir les espèces que vous reconnaîtriez manquer à la collection de votre Département. Je pense que vous voudrez bien me les adresser à la prochaine saison des plantations c'est-à-dire à l'automne, en suivant les indications contenues dans ma lettre du 31 juillet dernier.

Je joins, en outre, à la liste des vignes de votre Département et à celles des Départements limitrophes quelques exemplaires de la Lettre de M. Hardy jardinier en chef du Luxembourg, à la Société Royale d'agriculture du Département des Deux-Sèvres, elle pourra servir d'instruction pour le but que nous devons nous proposer.

Je désirerais que, sans attendre le moment où vous pourrez m'envoyer les espèces qui manqueraient, vous voulussiez bien me transmettre les observations que vous recueilleriez d'ici là sur l'ensemble des vignes portées sur la liste de votre Département. Je les attendrai pour faire faire le tirage définitif du catalogue Général, dont j'aurai l'honneur de vous adresser un double exemplaire, l'un pour votre Préfecture, l'autre pour la Société d'agriculture de votre Département.

Agréé, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération la plus distinguée,

Le Grand-Référendaire :

Elie Decazes

Lettre-circulaire 3 du Jardinier en Chef du Luxembourg Hardy, dactylographiée et non datée. Lettre adressée aux membres de la société d'horticulture de Paris et copie envoyée aux préfets des 13 départements suivants :

Ardèche, Indre-et-Loire, Jura, Loire-Inférieure, Nièvre, Pyrénées-Orientales, Haut-Rhin, Rhône, Seine, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne, Yonne.

A messieurs les membres de la société d'horticulture de Paris

Messieurs,

La Collection de vignes qui existait autrefois au Luxembourg et qui était devenue, grâce à plusieurs années laborieuses et savantes recherches, l'une des plus riches et des plus précieuses de France, fut

malheureusement abandonnée en 1829. Elle occupait antérieurement du terrain qui a été concédé, en 1834, à l'École de Médecine, pour y fonder un jardin de botanique. Aucun soin n'avait été négliger pour établir dans la classification des cépages l'ordre méthodique, si difficile et pourtant si indispensable en pareille matière ; mais ces derniers travaux devaient être perdus comme les premiers. L'établissement avait été condamné : il fut détruit.

Les plantations détachées, faites sur d'autres points de la pépinière, et qui présentaient encore beaucoup de vignes classées par département, dans le but de faciliter l'étude synonymique et botanique des variétés, négligées à leur tour, comme chose à laquelle le Gouvernement ne semblait désormais accorder aucun intérêt, perdirent presque tout leur mérite faute de numéros et d'un catalogue qui n'existaient plus. Tel était l'état des choses lorsque vous conçûtes la généreuse pensée de sauver de sa ruine complète l'œuvre primitive conçue par Chaptal, et lorsque vous confiâtes à M. Batereau Danet, que la mort est venue vous en lever si prématurément, les boutures des derniers cépages que j'étais parvenu à conserver. Vous ignoriez alors que, peu de temps avant, M. le duc Decazes, Grand Référendaire de la Chambre des Pairs, dont la France a dès longtemps apprécié l'amour pour l'agriculture, ayant eu, dès son entrée en fonctions, la même pensée que vous, et désirant rendre à l'ancienne pépinière des Chartreux son utilité, avait obtenu du Ministre de l'instruction publique l'autorisation de reprendre, sur une portion du terrain resté vacant, les anciens projets d'une école centrale. Il me chargea de mettre à exécution cette utile pensée, et je fis tous mes efforts pour me rendre digne d'une telle mission. A force de recherches je pus retrouver les noms de beaucoup des variétés encore existantes ; j'entrepris, dans nos régions viticoles, des voyages pour y recueillir les espèces culturales les plus propres à mûrir sous le climat de Paris. Je visitai successivement et je mis à contribution les belles collections de Tonelle, près Tarascon, de Montpellier, etc. MM. Audibert frères, propriétaires du premier de ces établissements, mirent à ma disposition environ deux cent cinquante variétés, tirées originairement soit de la collection qu'il s'agissait d'établir à Paris, soit d'Espagne et d'Amérique. M. le professeur Delisle m'en accorda deux cents ; M. le conseiller de préfecture Bouchereau, dont le domaine de Carbonnieux, près Bordeaux, est cultivé avec un ordre admirable, contribua, de son côté, à augmenter nos richesses. Par lui j'obtins, notamment, tous les bons cépages de la Gironde. Nous devons à l'obligeance de MM. Baumann de Boliviller les meilleures variétés des bords du Rhin, de l'Alsace et de l'Allemagne ; à celle de M. le comte Odart, l'un des viticulteurs les plus distingués de France, les raisins d'un excellent choix qu'il cultive aux environs de Tours.

Sur la demande de M. le duc Decazes, j'ai reçu de MM. les préfets et de MM. les consuls de France beaucoup de vignes cultivées dans nos départements ou dans diverse contrées étrangères, de sorte qu'une partie de l'Europe a déjà contribué à peupler les jardins de la Chambre des Pairs de ses productions les plus recommandables.

Don Salvador Lopez, chanoine de Malaga, a fait parvenir à M. le Grand-Référendaire des crossettes et des dessins : M. le consul de Carthagène, les cépages de Valence et de Murcie. M. le prince de Metternich a bien voulu autoriser le régisseur de son délicieux vignoble de Johannisberg, à envoyer les variétés qui le composent. M. Rupreck, de Vienne, a communiqué celles qu'il possède et qu'il a particulièrement colligées dans la Hongrie.

M. le duc Decazes a fait prendre, de plus, des mesures pour que nous recevions la collection des vignes africaines du Cap de Bonne-Espérance, celle de Schiras en Perse. Un envoi assez considérable, dû aux soins de M. le consul d'Alep, nous est parvenu, malheureusement en mauvais état ; mais cette perte sera prochainement réparée.

Vous voyez donc, Messieurs, que la Collection du Luxembourg a repris plus que son importance primitive et qu'elle est riche d'avenir. A mesure qu'elle se complète, de doubles expéditions sont faites à Tarascon et à Bordeaux, afin que les mêmes essais se poursuivent sous des climats différents. D'autres envois seront adressés avec empressement aux établissements du même genre qui se créeront dans nos départements, sitôt que l'âge des jeunes plantations permettra de multiplier suffisamment le nombre des crossettes.

Dans un tel état de choses il a paru nécessaire de publier un Catalogue, pour ainsi dire provisoire, afin de faire connaître à la fois ce qui nous manque et ce dont nous pourrions successivement disposer. Je suis chargé, par M. le Grand-Référendaire, de vous en faire hommage. Certainement au nombre des variétés si

nombreuses, maintenant indiquées, beaucoup disparaîtront à mesure que l'obtention des fruits et l'étude comparative qui en sera soigneusement faite, conduira à reconnaître les doubles emplois, à signaler les erreurs et à fixer une bonne synonymie ; mais c'est là le travail des années, de l'expérience, et l'on a pensé qu'il se ferait d'autant plus sûrement qu'on connaîtrait mieux dans le public l'état présent des choses. Veuillez donc accueillir, Messieurs, ce premier aperçu : M. Le duc Decazes a pensé qu'il appartenait à ses collègues de la Société Royale d'en apprécier l'opportunité, dans l'intérêt d'une création éminemment nationale, dont je me félicite d'autant plus d'être l'agent, que je puis, à ce titre, réclamer le concours de vos lumières et de votre bienveillante sympathie.

Agréé, Messieurs, l'expression de ma respectueuse considération.

Hardy,

Jardinier en chef du Luxembourg, Membre de la Légion-d'honneur.



Annexe 3 Programme CepHistoire

La documentation historique relative aux variétés de la vigne cultivée est multiple et ancienne. Elle relève de plusieurs disciplines telles que l'ampélographie, la paléobotanique, la génétique et la paléogénétique, la philologie, l'histoire... Les sources écrites y occupent une part essentielle qui reste néanmoins à mettre en lumière car nombre des sources anciennes qui mentionnaient des noms de vignes ou de produits issus de la vigne demeurent inédites ou sous-exploitées.

Afin de souligner la cohérence des diverses activités développées depuis plusieurs années autour des cépages historiques, notamment à partir des sources écrites, dans l'UMR Citeres (Laboratoire Archéologie et Territoires – Université de Tours CNRS), une collection intitulée CepHistoire a été créée¹

Cette collection, sous la direction d'Henri Galinié et de Samuel Leturcq, est constituée de cinq séries :

série **CepDoc** – transcriptions d'archives inédites relatives aux noms donnés aux vignes cultivées ;
série **CepCat** – catalogue alphabétique des noms donnés aux vignes cultivées comprenant un index ampélographique et sémantique sous la forme d'un récapitulatif alphabétique des noms relevés dans les sources d'archives et la bibliographie utilisée comme source, selon l'origine et la date des occurrences : noms dans les sources écrites du Moyen Age à 1771 ; *idem* de 1771 à 1848 ; *idem* de 1848 à 1900 ; noms dans les écrits littéraires à partir du Moyen Age ; noms dans les dictionnaires souvent bilingues des XVI^e et XVII^e s. ; noms dans les écrits scientifiques du Moyen Age à 1900.

Le catalogue est lui-même accompagné de quatre index de référence constitués de citations qui permettent la mise en perspective des occurrences : Index A, éléments linguistiques ; Index B, identifications et parentés ampélographiques, sous la direction de Jean-Michel Boursiquot ; Index C, vocabulaires techniques successifs et terminologie ; Index D, notions et contextes dans les écrits scientifiques.

série CepAtlas - Atlas historique des cépages de France constitué de cinq sections : cépages (monographies) ; sémantique (répartition géographique des noms) ; espaces (aires culturelles et coprésence de cépages) ; couverture géographique des sources utilisées ; prospective. Les cartes et

¹ « CepHistoire » est un programme de recherche ouvert à tous les contributeurs intéressés.

notices de l'atlas sont fondées sur les dossiers documentaires qui récapitulent l'ensemble des données recueillies² ;

série CepIndex – Etude individuelle des principaux cépages de France, H.Galinié, J.-M. Boursiquot *et al.*

série **CepTrav** - publications consacrées à *Vitis vitis vinifera* ou à des cépages à partir des séries précédentes.

Le récapitulatif ci-dessous est un tableau de bord de l'avancée des diverses activités des intervenants. Il est appelé à être tenu à jour. (dernière mise à jour 15/01/2025)

Intervenants permanents 2020 - 2025 : H. Galinié, S. Leturcq, J. Galinié-Yerre, J. Hadjadj-Jadaud, M. Chambolle, M. Dalloz - intervenants ponctuels : P. Gasparini, M. Médevielle ; Groupe Dupré 2017-2019 (A. Bellegarde, A. Bonfante, M. Chambolle, B. Courty, P. Couteret, H. Galinié, J. Galinié-Yerre, S. Jacquet-Bellegarde, H. Mazet, P. Pernot, J. Rosen).

Intervenants permanents à partir de 2024, Jean-Michel Boursiquot, Alain Ferdière, Nicolas Raduget.

NB en caractères droits, travaux publiés et [lien](#) ; *en italiques travaux en cours*

Série 1 CepDoc Transcriptions d'archives inédites relatives aux noms donnés aux vignes cultivées

1a Beguillet, 1771 – Envois de la généralité de Languedoc

[Beguillet](#)

1b Rozier-Cochin, 1774 - Envois de la généralité de Franche-Comté

[Rozier-Cochin](#)

1c Dupré de St-Maur, 1782-84 - Envois des généralités suivantes :

| | |
|------------|--------------------------|
| Dijon | DSM 1784 |
| Languedoc | DSM 1784 |
| Provence | DSM 1784 |
| Auch | DSM 1784 |
| Montauban | DSM 1784 |
| Metz | DSM 1784 |
| Bourges | DSM 1784 |
| (Besançon) | DSM 1784 |
| Auvergne | DSM 1784 |
| Soissons | DSM 1784 |
| Guyenne | DSM 1784 |
| Paris | DSM 1784 |
| (Angers) | DSM 1784 |

1d Envois pour la Collection du Luxembourg 1

Envois des départements 1803-1809

Maine-et-Loire 1804 [Maine et Loire 1804](#)

Corrèze (19) [Corrèze](#)

Mont-Blanc (73-74) [Mont-Blanc](#)

Haute-Vienne (87) [Haute-Vienne](#)

Landes (40) [Landes 40](#)

catalogue Hervy annoté 1809- [Hervy 1809](#)

Ardèche 1804-1805 / Aube 1807 / Aude 1804 / Aveyron 1803 / Charente 1807 / Corrèze 1804-1805 / Dordogne 1803-1804 / Drôme 1803-1807 / Gard 1803-1806 / Gironde s.d. (1807) / Haute-Vienne 1803-1805 / Hérault 1803 / Jura 1803 / Landes 1804 / Loire-

² Voir dans ce même dossier l'article « La constitution de la collection de vignes de la pépinière du Luxembourg à Paris (1803-1809) »

Inférieure 1804 / Loir-et-Cher 1803-1804 / Marne 1803-1804 / Rhône 1804 / Savoie 1803-1804 / Tarn 1803-1804 / Tarn 1805 / Haute-Vienne 1806

1e Tableau synoptique de Louis Bosc 1807-v. 1827

Trois états d'un Tableau synoptique non daté

1f Envois pour la Collection du Luxembourg 2

Envois des départements 1841-1848 :

Ain 1841 / Ardèche 1841 / Deux-Sèvres 1841 / Hautes-Pyrénées 1841 / Indre-et-Loire 1841 / Jura 1841 / Loiret 1841 / Loir-et-Cher 1841 / Moselle 1846 / Pyrénées-Orientales 1842 / Saône-et-Loire 1841 / Vienne 1841 / Yonne 1841

1g Enquêtes agricoles départementales 1801-1866

Loir-et-Cher 1804

[Loir et Cher 1804](#)

Lot-et-Garonne 1866

[Lot et Garonne 1866](#)

Jura 1801 / Sarthe 1801-1802 / Golo 1801 / Hautes-Alpes 1804 / Indre-et-Loire 1808 / Marne 1808 / Gard 1810 / Sarthe 1810 / Ain 1813 / Charente 1821 / Liamone 1821 / Dordogne 1835

1h Enquête nationale sur les produits de la vigne 1829

Oise (informations détaillées)

Gers, Loire-Inférieure, Moselle, Puy-de-Dôme et Vendée (informations lacunaires)

1i Enquête agricole nationale 1866 documents inédits (départements absents des divers volumes édités de l'*Enquête Agricole...*)

Aude / Cher / Isère / Loire / Lot-et-Garonne / Pyrénées-Orientales / Bas-Rhin / Rhône / Tarn-et-Garonne / Var

Série 2 **CepCat**

Catalogue des noms de vignes cultivées en France

Récapitulatif alphabétique des noms relevés dans les sources d'archives et la bibliographie utilisée comme source

Types de sources

noms mentionnés dans des actes de la pratique (données factuelles)

noms dans les enquêtes sur la vigne cultivée et les collections 1771-1866

noms dans les enquêtes statistiques sur la vigne cultivée 1848-1866

noms de cépages déterminés par l'ampélographie 1850-2020

noms dans les sources littéraires depuis le Moyen Age

noms dans les premiers dictionnaires et l'Encyclopédie

noms dans des écrits scientifiques depuis l'Antiquité (Gaule-France)

Index A ampélographie sous la direction de Jean-Michel Boursiquot

IA1 dans les sources 1850-1900

IA2 les Ecogéogroupes du 20^e siècle

IA3 biologie moléculaire et parentés

Index L aspects linguistiques

Index S vocabulaires techniques spécialisés et terminologie

IS1 de l'Antiquité

IS2 du Moyen Age

IS3 de l'Epoque moderne (« pré-ampélographique »)

Index T écrits théoriques, notions, concepts

Série 3 **CepAtlas**

Atlas historique des cépages de France

Section 1 - cépages (monographies) – dossiers documentaires et cartes

| | |
|-------------------------------|---------------------------------------|
| 'Abouriou' N | Abouriou |
| 'Aligoté' B | Aligote |
| 'Arbane' B | Arbane |
| 'Castets' N | Castets |
| 'Cot' N | Cot |
| 'Fer' N | Fer |
| 'Genouillet' N | Genouillet |
| 'Grenache' N | GrenacheNoir |
| 'Grolleau' N | GrolleauNoir |
| 'Grolleau' Gris G | GrolleauGris |
| 'Melon' B | Melon |
| 'Merlot' N | MerlotNoir |
| 'Mourvèdre' N | Mourvedre |
| 'Prunelard' N | Prunelard |
| 'Riesling' B | Riesling |
| 'Savagnin' Blanc B | SavagninBlanc |
| 'Savagnin' Rose Rs | SavagninRose |
| 'Semillon' B | Semillon |
| 'Tressot' N | Tressot |
| 'Viognier' B | Viognier |
| 'Alicante Henri Bouschet' N | AlicanteHenriBouschet |
| 'Grand Noir de la Calmette' N | GrandNoirCalmette |
| 'Orbois' B | Orbois |
| 'Petit Bouschet' N | PetitBouschet |
| 'Tannat' N | Tannat |

'Mauzac' Blanc B, 'Mauzac' Rose Rs, 'Sacy' B / 'Tressailler' B

Section 2 - sémantique (répartition géographique des noms) – dossiers documentaires et cartes

| | |
|--|---|
| 'Grenache' N : alicante, grenache, redondal, roussillon | Grenache noms anciens |
| 'Orbois' B : arbois, menu pineau, orbois, verdet | Orbois noms anciens |
| 'Mourvèdre' N : balzac, espar, mataro, mourvèdre | Mourvedre noms anciens |
| 'Savagnin' B : bon blanc, nature, savagnin blanc, traminer | Savagnin noms anciens |
| bourguignon | Bourguignon |
| 'Fer' N : braucol, fer, mansois, pinenc | Fer et associés |
| 'Côt' N / 'Malbec' N : auxerrois, cahors, caux, cors, cot, cote rouge, gouroux, grifforin, jacobin, malbec, noir de pressac, pied de perdrix, plant du roi, quercy, quille de coq, samoireau | Cot Malbec |
| 'Vermentino' B : garbesso, rolle, vermentino | Vermentino noms anciens |
| 'Melon' B : melon, muscadet | Melon noms anciens |
| 'Riesling' B : petracine, riesling | Riesling noms anciens |
| 'Sacy' B - 'Tressailler' B | Sacy Tressailler |
| 'Tressot' N : tressot, verot | Tressot noms anciens |

Section 3 – aires culturelles, coprésence de cépages

Section 4 - sources (couverture géographique des sources utilisées)

| | |
|----------------------------------|--------------------------------|
| 1782-1784 (Dupré de Saint-Maur) | DSM 1784 |
| 1803-1808 (Luxembourg 1) | envois Lxb 1 |
| 1809 (Catalogue du Luxembourg 1) | Lxb 1809 |
| 1816 (Jullien) | Jullien 1816 |
| 1827 (Cavoleau) | Cavoleau 1827 |
| 1829 (Enquête nationale) | 1829 |
| 1840-1846 (Luxembourg 2) | envois Lxb 2 |
| 1868 (Guyot) | Guyot 1868 |
| Fonds d'archives visités 2020-22 | fonds archives |

Section 5 - Prospective (avenir des cépages à l'horizon 2100)

Série 4 **CepIndex** **Index ampélographique et historique** **des principaux cépages traditionnels de France**

Etudes monographiques développant les dossiers documentaires de l'Atlas dans la longue durée
Monographies de 200 à 300 cépages traditionnels (variétés de *vinifera* antérieures à 1900). Jean-Michel Boursiquot, Henri Galinié *et al.*

Série 5 **CepTrav**

Publications diverses consacrées à des cépages à partir des séries précédentes

- La constitution de la collection de vignes de la pépinière du Luxembourg à Paris (1803-1809) - H. Galinié, J. Galinié-Yerre, S. Leturcq, *Crescentis* 6, 2023 [coll lxb](#)
- Transmettre et transcrire savoirs et suppositions dans les noms des vignes (1400-1850) - H. Galinié, *Crescentis* 6, 2023 [transmettre transcrire](#)
- Des variétés de vignes dans le compte de la bouteille de Blois en 1385 - S. Leturcq, *Crescentis* 6, 2023 [bouteillerie](#)
- Interpréter la locution *plantae pinaudi* dans une charte de 1183 - H. Galinié, *Crescentis* 6, 2023 [plantae pinaudi](#)
- De la théorie à la pratique. Penser et nommer la vigne dans les sources médiévales - S. Leturcq, *Crescentis* 6, 2023 [vigne médiévale](#)
- Le développement de la viticulture antique dans le bassin versant de la Loire à l'époque romaine (Gaule centrale) et la question de la vigne biturica - A. Ferdière, *RACF* 62, 2023 [biturica](#)
- Les cépages de la Loire moyenne durant les périodes médiévale et moderne - H. Galinié, J. Galinié-Yerre, S. Leturcq, 2023 [Loire moyenne](#)
- Atlas historique des cépages de France - H. Galinié, S. Leturcq, 2022 [CepAtlas](#)
- Le Genouillet dans le Berry, 1763-2020, Rhcl 15 - H. Galinié, 2021 [Genouillet](#)
- Plants, raisins puis cépages dans les archives des 18e et 19e s. - H. Galinié, S. Leturcq, J. Yerre, 2021 [Dénomination](#)
- De Pineau et Plant d'Anjou à Chenin (1400-1900), Rhcl 14 - H. Galinié, 2019 [Noms du Chenin](#)
- Les façons de différencier et de nommer vignes et plants (1050-1850), Rhc 13 - H. Galinié, 2019 [Nommer](#)
- Cépages du Bordelais et du Languedoc en 1736, Rhc 12 - H. Galinié, B. Courty, 2019 [1736](#)

- Lignage ou Macé doux dans le Val de Loire (1427-1900), Rhcl 11 - H. Galinié [Lignage](#)
- L'enquête de Nicolas Dupré de St-Maur pour fixer la nomenclature de la vigne (1782-1784) - H. Galinié *et al.*, 2019 [DSM 1784](#)
- Romorantin, François Ier, Chambord (1518-1519), Rhcl 9 - H. Galinié, 2018 [Romorantin](#)
- Auvernat, synonyme d'Auvergnat ?, Rhcl 8 - H. Galinié, 2018 [Auvernat](#)
- La présence du côté en Touraine (1783-...), Rhcl 7 - H. Galinié, 2018 [Cot Touraine](#)
- Les noms Framboise, Dannery, Romorantin (1712-1904), Rhcl 6 - H. Galinié, 2017 [Noms Romorantin](#)
- Les noms Samoireau et Côt dans les vignobles du Val de Loire (16e-19e s.), Rhcl 4 - H. Galinié, 2016 [Noms du Cot](#)
- Les plants de vignes du château de Chenonceau : Orleans, Beaulne, Anjou, Herbois (1547-1557), Rhcl 3 - H. Galinié, 2016 [Chenonceau](#)
- Les graphies Pinot et Pineau (1375-1901), Rhcl 2 - H. Galinié, 2015 [Pinot Pineau](#)
- Le Pineau d'Aunis, Rhcl 1 - H. Galinié, 2014 [Pineau Aunis](#)